



# Golf d'Apremont

## Groupe UGOLF – BLUE GREEN

### TROPHÉE SENIORS 2024

#### Jeudi 03 et vendredi 04 octobre 2024

#### *RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE*

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

#### *Article 1- Formule de jeu*

##### **36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour**

Epreuves ouvertes aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « Droit de jeu Fédéral », aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale,

**ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve,**

Répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur et ayant un certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

#### *Article 2 - Séries, marques de départ et champ de joueurs*

**Une seule série et une seule marque de départ par sexe.**

**Marques de départ : Repères jaunes pour les Messieurs et rouges pour les Dames.**

L'index pris en compte sera celui de la joueuse ou du joueur à la date limite d'inscription.

#### **Champ de joueurs :**

Le nombre total des engagés sera limité à 108 dont 24 Dames et 14 Willd Cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre

Minimum de Dames. Il sera réservé 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors. Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.

### *Article 3 - Déroulement de l'épreuve*

**Mercredi 02 octobre** : Parcours d'entraînement (sur réservation auprès du golf)

**Jeudi 03 octobre** : 18 trous Stroke-Play

**Vendredi 04 octobre** : 18 trous Stroke-Play – Pas de cut.

### *Article 4 - Droits d'engagement (journée d'entraînement comprise)*

*Joueurs extérieurs : 90 Euros*

*Abonnement UGBG 60, PARIS NORD, GRAND PARIS et UNLIMITED FRANCE : 45 Euros*

*Membres du Golf d'Apremont : 20 Euros*

### *Article 5 - Clôture des engagements*

**Lundi 30 SEPTEMBRE**

La liste des participants sera publiée le lundi 30 septembre sur le site de la Ligue des Hauts de France.

La liste des départs sera établie et communiquée le mardi 02 octobre après-midi.

Tout joueur déclarant forfait à compter du mardi 02 octobre reste redevable du droit d'engagement.

### *Article 6 - Les inscriptions se feront uniquement par courrier*

Accompagnées du droit d'engagement et seront adressées à :

GOLF D'APREMONT - D606E - 60300 APREMONT

Courriel : [contact.apremont@ugolf.eu](mailto:contact.apremont@ugolf.eu)

Tél. : 03 44 25 61 11

### *Article 7 - Tirage des départs*

Les horaires de départ du premier tour se feront selon la liste de priorité et par bloc.

Les départs du deuxième tour des 2 épreuves se feront dans l'ordre inverse des classements bruts après le 1er tour, Dames et Messieurs séparément.

### *Article 8 - Départage*

En cas d'égalité pour la première place par sexe, les joueurs concernés devront partir en play-off en trou par trou sur les trous 1, 2, 3...

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9 derniers trous, les 6, les 3 et le dernier trou.

Pour les autres places, le départage s'effectuera selon le plan informatique fédéral.

### *Article 9 - Remise des prix*

Le vendredi 04 octobre à l'issue de la compétition.

Elle sera suivie d'un cocktail.